LES CONFLITS SOCIAUX

# Après la grève de la Métallurgie

## LES DEUX ARBITRES DOIVENT AVOIR RECOURS A M. MATTER PREMIER PRÉSIDENT DE LA COUR DE CASSATION, POUR TRANCHER LES 23 CAS QUI RESTENT EN LITIGE

La délicate question des sanctions et des licenciements qui a toujours pesé sur le conflit de la métallurgie lilloise et qui fut une des principales causes — sinon la seule — de sa durée, retarde une fois de plus le règlement définitif du conflit.

**En effet, les deux arbitres, MM. Arbel et Bourneton décidèrent hier soir de soumettre à l'appréciation du super-arbitre les cas litigieux qui leur avaient été précédemment soumis.**

C'est M. Matter, premier président de la Cour de Cassation à Paris, désigné dès le premier jour comme super-arbitre, qui en l'occurence tranchera les litiges.

Vingt-trois dossiers, intéressant les cas de 10 agents de maîtrise, ingénieurs et de 13 ouvriers, ont été minutieusement étudiés par les deux arbitres depuis l'instant ou leur designation leur conferait et leur assignait un rôle de médiateur.

Hier encore durant la matinée, puis dans la soiree jusqu'a 17 h. 15 ils se reunirent à la Préfecture du Nord, compulsèrent, examinerent les cas litigieux qui leur furent presentes par chacune des delegations patronale et ouvriere.

Or, à 17 h. 30, M. Bourneton, désigne comme arbitre par les ouvriers nous declara que les deux arbitres rencontreraient aujourd'hui samedi a Paris, M. Matter.

A cette heure, le Préfet reçut un substitut du Parquet de Lille qui, quelques instants plus tard prit connaissance des dossiers — aux fins d'etudes — qu'il soumettra en presence des deux arbitres à M. Matter, premier president de la Cour de Cassation.

M. Carles a reçu également une délégation de la S.I.A.M. conduite par M. Gehon.

En conclusion, on peut prévoir un examen rapide des dossiers par le super-arbitre — solution des 23 cas litigieux ne doit-elle pas être connue lundi — et une sentence juste qui mettra un point final au conflit de la métallurgie lilloise qui n'a que trop duré. — **J .P.**

### L'entrevue avec le super-arbitre

M. Matter, premier Président de la Cour de Cassation à Paris, recevra les deux arbitres aujourd'hui, samedi à 15 heures, dans son bureau à la Cour de Cassation.

### A la Bourse du Travail et dans les usines

A la Bourse du Travail, les délégués d'ateliers ont tenu une réunion à la fin de l'après-midi d'hier. M. Bourneton, arbitre désigné par les ouvriers a mis les délégués au courant de la décision prise avec M. Arbel, arbitre désigné par les patrons, de soumettre les 23 cas qui restent en litige au surarbitre, M. Matter, Président de la Cour de Cassation.

Dans les usines des constats ont été effectués durant toute la journée. Bon nombre d'employés ont déjà repris le travail.

### Une réunion d'information à Hellemmes

Le Comité de grève informe les ouvriers et employés de la C^ie de Fives-Lille « ayant fait la grève », qu'une réunion d'informations aura lieu samedi matin, 9 h., salle Vauban, Hellemmes.

Vu l'importance de la réunion, la carte de grève sera exigée à l'entrée.

# Les Délégués Ouvriers Agricoles du Nord à la Préfecture

## ILS ONT EXPOSÉ HIER, LES DIFFICULTÉS QUE RENCONTRAIT L'APPLICATION DE LA CONVENTION COLLECTIVE QUI VIENT A EXPIRATION A LA FIN DU MOIS

*La délégation ouvrière agricole reçue à la Préfecture du Nord, conduite par M. DUMOULIN, que l'on voit au centre de notre photo.*

Les représentants des Syndicats agricoles C.G.T. des différents arrondissements du Nord ont été reçus vendredi 8 courant, a 16 heures, par M. le Préfet du Nord.

La délégation, composée d'une vingtaine de membres, était conduite par **MM. Salembier**, Secrétaire de l'Union Départementale ; **Raymond Dumoulin**, Secrétaire de l'Union Locale; **De Vreyer**, Secrétaire de la Section Fédérale ; **Victor Bonniere** (Dunkerque) ; **Aubin** (Cambrai) ; **Faille** et **Dangieterre** (Douai) ; **Durant Louis, Vangansbeke**, champignonniste et **Trahel** (Lille) ; **Bachelet** (La Bassee) ; **Mme Péron** (Hazebrouck).

M. le Préfet était assisté de M. Georges Tournoux, Directeur du Bureau Départemental de la main-d'œuvres agricole.

La délégation a exposé les difficultés que rencontrait l'application du projet de convention collective du 29 juillet 1936 dont la mise en œuvre s'avère des plus difficiles.

Parmi les doléances principales présentées et consignées dans un rapport écrit remis par eux, les délégues ont surtout souligné la non-observation des lois sociales, congés payés, heures de travail, salaires, etc... Ils ont avisé M. le Préfet, des démarches reconnues par eux nécessaires et qu'ils se proposent d'entreprendre, sans délai, pour faire aboutir le projet de loi rendant obligatoire la convention collective en agriculture.

M. le Préfet a écouté très attentivement l'exposé de la délégation ouvrière et l'a assurée qu'il surveillerait avec la plus grande attention, les différentes questions soulevées pour le problème social agricole.

L'accord du 29 juillet 1936 venant à expiration le 31 janvier prochain, la Commission paritaire départementale sera appelée à se réunir dès le début de février.

### Dans la céramique, le contrat collectif a été signé

On nous communique :

« Notre camarade André Salembier, délégué de l'Union départementale des syndicats du Nord, vient de régler très heureusement les conflits qui intéressaient les établissements céramiques de **Lambersart** et les porcelaineries de **Lesquin**.

» A Lambersart, la convention collective, qui apporte aux travailleurs de belles réalisations a été signée.

» A Lesquin, les discussions continuent dans un sens très favorablement et seront terminées incessamment avec les administrateurs mêmes de la société ».

## LE TRAVAIL A REPRIS SANS INCIDENT AUX PAPETERIES DE BLENDECQUES

### LA SEMAINE PROCHAINE LA REPRISE SERA TOTALE

Le travail a repris vendredi matin sans incident, aux Papeteries Avot-Vallée, a Blendecques.

200 ouvriers avaient été convoqués par la Direction. Ils furent répartis en trois équipes : la première, forte de 60 unités, se présenta aux portes de l'usine à 6 heures du matin. A 14 heures, 72 ouvriers reprirent a leur tour le travail. Enfin, environ 60 ouvriers faisant partie de l'equipe de nuit avaient été convoqués pour 22 heures.

5 machines : 4 de la nouvelle usine et une de l'ancienne ont été remises ; 2 bobineuses : 1 de l'ancienne usine et 1 de la nouvelle usine ; 1 coupeuse sur 2 equipes ont également repris leur activite. La totalite du personnel employé au chargement et au déchargement, tous les charretiers ont repris le travail.

Aujourd'hui samedi, 5 nouveaux ouvriers ont été convoques. On a, dès maintenant, l'impression que les 7 machines tourneront a'ant la fin de la semaine prochaine. La totalité de l'usine aura donc repris son activité beaucoup avant la date qui avsit été prevue.

La reprise du travail est accueillie avec joie par tous les ouvriers et commerçants de la laborieuse vallée de l'Aa.

### UN ORDRE DU JOUR DU SYNDICAT DES OUVRIERS

A l'issue de la réunion qui s'est tenue jeudi soir dans la salle du café du Casino a Blendecques, l'ordre du jour suivant a été adopté à l'unanimité :

« Les ouvriers de Blendecques adhérents a la C.G.T. font confiance a la délegation de leur syndicat et aux delegues de la Federation d papiers et cartons de France et de la C.G.T. pour les conduire dans la bonne voie du droit syndical et de sauvegarder les intérêts de leurs douze camarades dont le sort sera soumis à l'arbitrage.

» Remercient tous les camarade. travailleurs qui les ont secourus financièrement, et principalement les camarades papetiers de la Vallée de l'Aa.

» Se séparent aux cris de : Vive le Syndicat de Blendecques, Vive la C.G.T. — Le bureau syndical confédéré ».

## L'USINE MÉTALLURGIQUE FRANCO-BELGE DE MERVILLE A ÉTÉ ÉVACUÉE

Les locaux de l'Usine Métallurgique « La Franco-Belge » de Merville ont été évacués par les grévistes vendredi à midi.

Un constat des lieux a été opéré à 14 heures en présence des délégués de la direction et du personnel.

La reprise du travail aura lieu très prochainement.

## LA SITUATION DES ROUISSEURS-TEILLEURS ET LA LOI DE 40 HEURES

### A LA SUITE D'UNE ENTREVUE DE M. DUCROCQ AVEC LE PREFET DU NORD, LES INSTALLATIONS NE SERONT PAS FERMÉES LUNDI

A la demande du Préfet du Nord, M. Ducrocq, secrétaire général de l'Union des Syndicats des Teilleurs de France s'est rendu hier à la Préfecture du Nord et a eu une audience avec M. Fernand Carles.

C'est à la suite des graves décisions prises à l'issue de l'Assemblée générale extraordinaire du Syndicat des Rouisseurs-Teilleurs de la région du Nord, réunion qui s'est tenue mercredi dernier à Lille, que le Préfet du Nord a désiré un entretien avec le secrétaire-général du syndicat.

On se souvient de cette assemblée générale qui avait été convoquée pour protester contre l'application éventuelle à cette industrie régionale de la semaine de 40 heures, mesure qui, disait l'ordre du jour, « causerait inévitablement la disparition des rouisseurs-teilleurs à brève échéance » les membres présents décidèrent à l'unanimité la fermeture de leurs installations à la date du 11 janvier.

Le Préfet a proposé de faire reporter la fermeture à une date ultérieure afin de permettre au Gouvernement de prendre une décision qui tiendrait compte des intérêts en cause.

Une dérogation de six mois à l'application de la loi de 40 heures permettrait entre temps un examen approfondi des modalités d'application de la loi à cette industrie par le Conseil national économique.

En accord avec le Préfet du Nord, le secrétaire général M. Ducrocq a en conséquence informé les rouisseurs-teilleurs de cette mesure et leur a demandé de surseoir à la fermeture de leurs établissements.

# ROUBAIX

Bureaux : 45, rue de la Gare (Tél 361-17). — Dépôt de vente : 36, r. du Collège

## *M. LEBAS, DÉPUTÉ-MAIRE A VISITÉ LES DIFFÉRENTS CHANTIERS DE LA VILLE*

Dans la matinée d'hier, M. J. Lebas, député-maire, ministre du Travail, a visité les différents chantiers en activité de la ville de Roubaix, afin de se rendre compte personnellement de l'état d'avancement des travaux.

Il était accompagné par MM Sory et Verbeurgt, adjoints, et par M. Lebrun, directeur des travaux.

M. Lebas a commencé sa visite par l'école Renan, dont les travaux du gros œuvre sont en voie d'achèvement.

Il s'est rendu ensuite au Petit Lycée de garçons, dont le bâtiment, côté Grande-Rue, est en pleine transformation, puis à l'usine d'incinération, dont les travaux sont poussés activement. Il s'est vivement interessé aux détails de cette construction qui présentent, du point de vue technique, de nombreuses particularités et dont le gros œuvre est presque terminé malgré les grosses difficultés rencontrées dès le début par suite du mauvais état du terrain. Le montage en cours des chaudières a retenu toute son attention ainsi que l'ensemble de cette importante réalisation dont le fonctionnement reste toujours envisagé pour juin prochain.

Après avoir visité les travaux d'aménagement en cours du nouveau garage municipal de la rue Turgot, destiné à remiser tous les véhicules automobiles de la ville et en particulier ceux devant assurer la collecte des ordures dès le fonctionnement de l'usine d'incinération, il s'est rendu à l'atelier de concassage du boulevard de Mulhouse, où il a trouvé un chantier municipal en pleine activité, qui récupère, en les transformant dans des conditions très avantageuses pour les finances de la ville, des vieux pavés et déchets de pierres provenant de la restauration des chaussées.

Enfin, après avoir décidé certaines dispositions pour l'amélioration du parc pour enfants dans le square Pierre Destombes, il a visité le nouveau bureau de poste de la rue Pierre-de-Roubaix, qui ne manquera pas d'apporter à ce quartier des facilités nouvelles.


**FOURRURES — PELLETERIES**

**AU LÉOPARD** 91 Grande-Rue ROUBAIX

Maison de confiance fondée en 1868

Téléphone : 311.46. Grand choix de **Vêtements**, longs et trois-quarts. 4014


**SERVICE PHARMACEUTIQUE**

De service du samedi soir 9 au lundi 11 au matin : MM. Blaise, 81, rue de Lille ; Delabaere, 163, Grande-Rue ; Lecru, 15, rue de Tourcoing.

De service de nuit du lundi soir au samedi matin suivant : M. Delabaere, 163, Grande-Rue.


**DEPANNAGE** de tous postes amplis, etc

Station Service officiel des marques **ONDIA et PHILIPS**. — F. UZEEL. 60, rue de la Gare. ROUBAIX Tél. 367.02. 4029


## Sociétés et Comités

AMICALE DIDEROT. — Dimanche cercle de 9 h. 30 à 12 h. 30. — Bibliothèque ouverte de 11 h. à midi

CLUB ARTISTIQUE DE L'uPEULE. — Ce samedi à 19 h. 30 rép. gén. de l'opérette au siège.

LE SOURIRE DE ROUBAIX-TOURCOING. — Réunion ce soir à 18 h. 30, rue de la Gare, 126.

CERCLE ARTISTIQUE ROUBAISIEN. — Ce soir à 19 h. 15, réunion de Commission. A 20 h. répétition des chœurs.

CERCLE TURGOTIN. — Café de la Rotonde, dimanche de 11 à 13 h., lombola à midi.

UNION DES MUTILES ET RÉFORMÉS. — Permanence fermée aujourd'hui samedi.

FÉDÉRATION DES AMICALES LAIQUES. — Bibliothèque ouverte dim. de 10 à 12 h.


*A mauvaise vue :* *bon opticien*

*Voyez celui de la* **PHARMACIE CORBEAUX**

*IIbis, rue de Lannoy* ROUBAIX


U.A. ET MUTUELLE DES TAILLEURS. — Réunion générale lundi à 18 h. A l'ordre du jour : démonstration de la nouvelle machine. — R.-v. Commission à 17 h.

UNION DES ARTISANS DE LA RÉGION DU NORD — Samedi et lundi permanences de 14 à 18 h. rue du Pays 13 et dimanche 28, rue Pauvrée de 11 h. à midi.

ORPHEON DES A.C. ET SOLDATS. — Dimanche à 10 h. assemblée générale de la section d'Epargne.

MÉDAILLES DU TRAVAIL. — Réunion au siège à 15 h. 30 dimanche. Recette des cotisations, paiement des allocations meusuelles aux quarantenaires et cinquantenaires.

CHORAL NADAUD. — Ce soir à 20 h. au siège, reprise des répétitions. Mise à l'étude de nouvelles œuvres

COMBATTANTS RÉPUBLICAINS. — Les personnes en possession de listes de souscriptions pour l'arbre de Noël sont priées de les rentrer au plus tôt au siège, permanence dim. de 10 à 13 h. et jeudi de 19 à 21 h.

COMITÉ DE DÉFENSE DES CHOMEURS. — Assemblée générale lundi, rue du Grand Chemin à 9 h. Ordre du jour : c.-r. du Congrès de Paris et financier ; création d'une caisse de secours mutuels, adhésions, cotisations et tombola.

SYNDICAT DES H.B.M. — Ce jour de 18 à du Collège, 68, ELAIN dancheoé-ELAIN 19 h. permanence au siège. Renseignements et adhésions.

MAITRES ARTISANS REUNIS. — Samedi de 14 h. à 19 h. ; dimanche de 10 h. à 12 h., permanences. Renseignements divers.

### SOCIÉTÉS SPORTIVES

**FOOTBALL. — Excelsior Roubaix Tourcoing** : Amateurs contre S.C. Fivois à 10 h. au Sapin-Vert ; vest. S.V. à 9 h. 30.

Juniors A contre S.C.F., vest. S.A.P. 9 h. 30. — Juniors B contre U.S.T., 10 h. rue du Cdt Bossut. — Juniors C : entrainement 8 h. 30. — Minimes A contre Oignies, 10 h. rue du Cdt Bossut. — Minimes B contre Minimes C et D à S h. 30 rue du Cdt Bossut. — Pupilles A contre U.S.T. 9 h. rue du Cdt Bossut, vest. 9 h. 30.

**— A.S. Nouveau-Roubaix** : Dim. à 9 h. 45, parc municipal des Sports, match contre C.S. Lille.

**— Am. P. de Roubaix** : Juniors c. R.C.R. H.C. à S h. 30 Bd de Lyon — Repos pour les autres équipes. — A 11 h. ass. gén. section sportive à l'école.

**— Am. du Moulin** : Dim. contre Flocon, leur terrain à 10 h. ; r.-v. Gd Place 8 h. 30.

**— Racing-Club** : Eq. Poriese dim. contre Arras à Arras ; r.-v. Bellevue à 12 h. — Eq. 1B amateurs contre Oignies à 10 h. Bd de Lyon ; vest. à 9 h. — Eq. 1I contre U.S.R. à 10 h. terrain de Neuville ; r.-v. à 9 h. à Bellevue. — Eq. 3 contre Stade Roubaix 2 à 10 h. Bd de Lyon ; vest. 9 h. 30. — Eq. B.P.R. suiv. conv. — Eq. Godefroy contre Leers à S h. 30 Bd de Lyon.

**SUPPORTERS. — Sans-Souci du R.C.R.** : Ce soir réunion à 19 h. 45 au siège. Inscription pour le déplacement de Lille.

**BASKET-BALL — S.O.R.** : Dim. à 9 et 10 h. matches à Ronchin ; r.-v. 8 h. au Brontieux. — **A.S. Montesquieu** : Dim. match contre Lambersart à 15 h., r.-v. au siège à 14 h. — **A.S. Nouveau-Roubaix** : Eq. 1 repos. — Eq. 2 contre Herseaux, r.-v. 8 h. Brouiteux.

**CROSS-COUNTRY.** — Excelsior RT. : R.-v. aux vestaires du stade dim. à 9 h. 30 pour prendre part au Critérium

**ESCRIME. — Académie des Sports** : Pour raison de force majeure pas de cours lundi. Mercredi et vendredi de 19 à 21 h. leçons aux élèves et entraînement.

**PRÉPARATION MILITAIRE. — Cercle de l'Industrie**, lundi et vendredi de 17 à 18 h. 45 et de 19 à 20 h. exercices physiques. — Mercredi à 18 h. 15, cours théoriques. — Samedi de 14 h. 30 à 15 h. 30, tir à la carabine au Cercle.

**BOXE. — Académie des Sports** : Dim. de 9 h. 30 à midi entraînement ; spécialement convoqués ceux qui boxent au gala de Roubaix et à l'étranger. — A 15 h. départ du siège pour ceux qui boxent à Barlin.

**CYNOPHILIE. — Cyno-Club du Nutin** : Dim. 10 sur le terrain 63, rue de Constantine concours pour les élèves juges. Concours jugé par 2 juges officiels de la S.C.C. de Paris. A 11 h. « Boby » à M. Dewach (P.R.) ; 14 h. 30 « Bobby » à M. Dumoulin (C.T.) ; 15 h. « Nicky » à M. Delesalle (C.C.H.R.) ; 15 h. 30 « Nora » à M. Degryse (C.C.H.R.)

**PING-PONG. — Académie des Sports** : Ce samedi de 14 à 19 h. entraînement ; à 19 h. assemblée — A 20 h. match champ. entre éq. 1re et P.P.C. Seclin

**— F.A.L. Ping-Pong-Club** : Dim. à 9 h. 30 r.-v. au Foyer pour éq. 1I — Eq. 1re entraînement de 10 h. à midi.

### JEUX DIVERS

**BOULES. — Au Mogador** : Dim. à 10 h. réunion.

**— Chez Ancye** (3 Ponts) : Lundi à 18 h. 30 assemblée.

**— Tournoi des Amis de la Place-Carnot** : Dim. à 10 h. A. Mommens et Debuigne contre Legrand Nicolas et Ernest. — Après la partie, tirage au sort de la finale. Le 1er tour triangulaire commencera à 15 h.

**PLÉCHETTES. — Au Café de Versailles**, 16 rue Jules-Guesde dim. à 16 h. partie entre Jules Treize et Legrand Hubert.

**CARTES. — Chez Coquant**, 83, rue P. de Roubaix : Ce samedi à 20 h. rendage partie de piquet entre les frères Coquant et Ansari-Thaon.

### ETAT CIVIL

**Naissances** : Marthe Vancampen, rue Olferino, cour Venherzelle, 3 ; Nicole Deinatte, rue des Pyramides, 8 ; Simone Du Moulin, rue du Chemin Neuf, 46.

**Publications** : Jean Corsier, bonnetier, rue Jean Macé, 47 et Claire Roussel, vicieuse d'Hem ; François Tamas, tréfileur, de Lens et Casimira Pedzik, relordeuse, rue d'Arcole.

**Décès** : François Van Bellingen, 94 ans, rue Solférino, 10 ; Florentine Clarisse, Vve Delannoy, 85 ans de Wasquehal ; Guillaume Van Gorp, 78 ans rue Ste-Thérèse, 60 ; Alfred Geysen 66 ans, rue de Blanchemaille, 37 ; Pierre Collet, 61 ans, rue Volta, 16.

### FUNÉRAILLES

Vous êtes prié d'assister aux funérailles de

**Madame Maurice VERTAIN**

née Laurise DELEMAR

décédée au Pavillon Olivier à Lille, dans sa 46e année, administrée du Sacrement de l'Extrême-Onction, qui auront lieu le Lundi 11 Janvier, à 10 heures, en l'église de Bouvines

De la part de la Famille.

Le présent avis tiendra lieu de faire-part 53.799

## WATTRELOS

**Amicale Laïque du Crétinier.** — Dimanche à 15 h., au Foyer, première réunion mensuelle. Les commissaires sont priés d'être présents.

**Cercle A. Dumas.** — Ce soir, à 19 h. 30, réunion de commission.

**Sporting-Club Wattrelosien.** — Equipe première contre U.S. Pérenchies à 14 h., au terrain municipal, R.-V. au vestiaire du Carin, à 13 h. 30.

Eq. Réserves contre U.S. Pérenchies, à 10 h., à Pérenchies, R.-V. au siège, Café H. Lamhaert, à 8 h.

Mercredi, réunion de Commission à 19 h. 30.

**Stade Wattrelosien Sapin-Vert.** — Dimanche 10, éq. 1A à 14 h. contre U.S. des Cheminots Tourcoing. Au siège à 13 h. 30.

Equipe 1B à 8 h. 30 contre S.S. Roubaix. Au siège à 8 h.

Equipe juniors à 10 h., contre Haubourdin. Au siège à 9 h. 30.

Equipe hors championnat contre Pingouins, leur terrain à 8 h. 30. Au siège à 7 h. 30.

Supporters : dimanche 10, R.-V. au siège, chez Six, rue du Mont-à-Leux, à 13 h. 30, match Stade contre Cheminots Tourcoing.


**A. JACQUEMONT, Chirurgien-Dentiste**

172, rue Carnot. Dentiers garantis. Assur. Sociales. — Prix très modérés. 5006


**Amicale de la Baillerie.** — Réunion générale dimanche 10, à 14 h. 30, salle de l'Ecole Paiement de la Mutuelle et cotisations. Inscription pour la ducasse à pierrots du 20 février.

— Dimanche, à 9 h. 30, à Mouscron, équipe « Juniors » contre La Fraternelle de Mouscron « Juniors ». R.-V. à 8 h. chez Callens pour : Glorieux, Fasseur, Courbez, Blomme, Naye, Henneuse. A 14 h. 30, réunion générale à l'école.


**Une bonne adresse pour un Poste de T.S.F. : DELESCLUSE, 7e r. J. Jaurès.** 4045


**Fléchettes.** — Dimanche 10, chez Charles Vanwoorteghem, Café des Sports, rue Faidherbe, partie entre Raoul Bonte et Henri Nys, au pas à 10 heures.

**Club Cynophile Wattrelosien.** — Dimanche 10, entrainement et dressage avec l'homme d'attaque de 8 h. à midi. Séance également mercredi de 17 à 20 h. Renouvellement des cartes dimanche ; homme de service, Delurandyder Emile.


**BLANCO COMPLET**

VOIR ANNONCE PAGE 7


## CROIX

### LE CONCOURS DES ÉLÈVES DE L'HARMONIE MUTUELLE

Dimanche à 9 h. 30, du siège, place de la Liberté, concours annuel des élèves de cette société.

MM. Charles Fruleux et Paul Delmet, présenteront leurs élèves dans des classes différentes.

Les épreuves seront jugées par MM. Carpentier, directeur de l'Harmonie Mutuelle; Delmet Jules, Dessauvages, Vandenhautte et Vanlaer.

Ce concours est public et toutes les personnes qui s'intéressent à la musique, et particulièrement les sociétaires de l'Harmonie Mutuelle, sont invités à venir constater le travail des professeurs, et écouter les jeunes musiciens, sur qui repose l'avenir de l'Harmonie Mutuelle.

**Jardins ouvriers.** — Dimanche 10, à 9 h. 30, Café de la salle des fêtes, assemblée générale des jardiniers inscrits aux secteurs Cotonnière, Talus, Jeanne d'Arc. Distribution des récompenses et des primes du dernier concours des jardins. Tombola gratuite. Les portes seront fermées à 9 h. 45.

**Union Mutuelle Croisienne.** — Ce jour se tiendra « A Saint-Pierre» Place St-Pierre, l'assemblée mensuelle. Le bureau sera ouvert à 19 h. 45 pour la perception des cotisations de 1936 et 37, souscriptions pour le banquet, inscription. L'assemblée commencera à 20 h., au lieu de 20 h. 30 et comprendra une réunion de famille et une allocution du Président.

**Clique scolaire des Amicales laïques.** — Dimanche 10, à 9 h., cours des élèves tambours ; à 10 h., cours des élèves tambour. Présence indispensable ; à 11 h. répétition générale. Paiement des cotisations et des carnete de timbres antituberculeux.

**Interruption de courant.** — Dimanche 10, interruption de courant : de 7 h. à 8 h., au poste Ampère ; de 7 h. à 16 h., au poste Allumette.

**Club du Chien de défense du Crêchet.** — Dimanche, de 9 à 12 h. et mercredi de 18 h. à 20 h., dressage avec l'homme d'attaque sur le terrain, 1, rue de l'Allumette. Remise de la carte pour 1937.

# LE CONSEIL MUNICIPAL A VOTÉ LE BUDGET PRIMITIF POUR 1937

## IL S'ÉQUILIBRE EN RECETTES ET EN DÉPENSES A UN PEU PLUS DE 56 MILLIONS ET A NÉCESSITÉ LA CRÉATION DE 65 NOUVEAUX CENTIMES ADDITIONNELS

Le Conseil Municipal s'est réuni hier soir, à 18 heures, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. J. Lebas, député-maire, ministre du Travail. Trente-deux conseillers étaient présents. M. Edmond Deblaere fut nommé secrétaire de séance.

M. le Maire procéda à la lecture du projet de budget.

### LE BUDGET PRIMITIF

M. Lebas a donné lecture du projet de budget primitif dont voici de larges extraits :

« Le projet de budget a été revu soigneusement. Mais il a été nécessaire de créer des ressources nouvelles afin de ne pas nuire au bon fonctionnement de tous les services municipaux et assurer, comme par le passé, les dépenses d'assistance en général qui sont restées les mêmes, sauf celles de paiement des secours de chômage qui, heureusement, sont en régression constante depuis bientôt six mois.

» C'est d'ailleurs pour cette dernière raison que notre budget total de 1937, par rapport à celui de 1936, est en diminution de plusieurs millions. Nous n'avons, en effet, prévu pour 1937, sur la base de 250.000 fr. de secours par semaine, qu'un crédit de 13 millions au lieu de 19 millions en 1936. Cette opération, bien que la participation de la Ville passe de 11.50 % à 13 % du montant des secours payés par suite de la diminution du nombre chômeurs, procure un disponible qui se chiffre exactement à 495.000 francs.

» La mise au point définitive du budget a été retardée par le vote de la loi du 13 novembre dernier sur la réforme des finances départementales et communales dont les conditions d'application nous ont été notifiées tardivement.

» Ces allégements qui se chiffrent à environ 300.000 fr. n'ont pas eu une grande influence sur le budget, mais ils ont permis néanmoins de compenser, en partie, les charges supplémentaires qu'entraine l'application de la loi de 40 heures à l'ensemble du personnel municipal.

» Le budget de 1936 présentait un déficit important comblé en partie par le relèvement des taxes d'octroi, la création de la taxe sur la valeur locative des locaux servant à l'exercice d'une profession, puis, finalement, par l'affectation à l'équilibre budgétaire des économies résultant des décrets-lois des 16 juillet et 8 août 1935, dont le montant atteignait 1.789.948 fr. 27.

» Par l'effet des dispositions prévues par les décrets des 25 juin et 7 octobre 1936, les instructions ministérielles des 29 juin et 8 octobre 1936, ces économies, qui ne concernent pour ainsi dire plus que les annuités d'emprunts et quelques dépenses diverses, notamment de subventions, se trouvent réduites à 556.572 fr. 47, soit en moins pour l'équilibre de notre budget, une somme de 1.233.375 fr. 80.

### LES MOINS-VALUES

» En recettes, la valeur du centime additionnel a fléchi de 36.770 fr. 39 à 36.228 fr. 31 accusant ainsi une moins-value totale de 190.000 francs.

» Les autres moins-values de recettes affectant principalement le produit du décime de l'impôt sur le chiffre d'affaires, les taxes d'octroi versées par l'Etat et le produit supplémentaire du Fonds commun des Contributions indirectes, le produit des droits de voirie et les taxes municipales, sont pour 1937 de 278.000 francs.

### LES AUGMENTATIONS DE CHARGES

En dépenses il nous a fallu tenir compte de la hausse des prix de règlement des travaux, justifiée par l'augmentation accordée aux ouvriers du bâtiment et des charges nouvelles résultant de l'application des lois sociales.

« Pour l'entretien des propriétés communales, dont le patrimoine de la Ville depuis une dizaine d'années s'est augmente de plus de 70 millions, a été prévue une majoration de crédit de 500.000 francs et pour le chauffage des bâtiments communaux, un supplément de 100.000 francs.

» L'éclairage des rues et des bâtiments communaux en plus 242.500 francs.

» Les travaux de curage des égouts, d'aqueducs, d'entretien des chaussées emplierrées, des promenades et jardins publics, du cimetière, nécessitent des prévisions de dépenses majorées de 306.600 francs par rapport à 1936.

» Les dépenses du service d'enlèvement des immondices, par suite de la modernisation prochaine de la collecte, ont subi des modifications. Compte tenu d'une fraction importante de la première redevance à payer à la S. G. E. (327.000 francs environ) et des frais généraux qu'entrainera le fonctionnement d'un plus grand nombre de véhicules automobiles, ces dépenses se traduisent exceptionnellement pour 1937, après défalcation de la recette à provenir de la vente d'un certain nombre de chevaux, par un supplément de 150.000 francs.

» Nous avons également augmenté de 20.000 francs le crédit prévu pour les alignements de voirie en vue de régler à la maison Motte-Bossut, une indemnité pour le rescindement de sa propriété à l'angle du boulevard Gambetta et de la rue du Coq Français, pour la construction d'un urinoir.

» Quelques dépenses diverses se rapportant à l'amortissement des emprunts, aux frais d'administration, à l'enseignement, à l'assistance aux familles nombreuses, au service des enfants assistés, à l'avancement normal du personnel, aux fêtes et cérémonies publiques, à la subvention de la Ville à la Caisse de retraites des sapeurs-pompiers, au relèvement des secours et des pensions aux vieux ouvriers, sont supérieures à celles de 1936 pour un total de 475.000 francs.

» Enfin, le rajustement des traitements et salaires du personnel municipal, ainsi que l'augmentation du taux de l'indemnité pour charges de famille, projets soumis à votre approbation, nous obligent à inscrire au Budget de 1937 un crédit prévisionnel de un million.

### POUR LA RÉDUCTION DU DEFICIT

» Toutes ces dépenses récapitulées forment au total une charge supplémentaire de 4.500.000 francs que nous avons atténuée en partie par des réductions de crédits compatibles avec le bon fonctionnement des services.

» En effet, indépendamment des dépenses de chômage qui nous procurent un disponible de 495.000 francs, nous avons diminué de 100.000 francs la subvention de la Ville aux Caisses syndicales de chômage et obtenu 350.000 francs de disponibilités par des compressions de frais généraux, en écartant toutes les dépenses n'ayant pas un caractère obligatoire et urgent. La subvention extraordinaire au Bureau de Bienfaisance se trouve aussi diminuée de 660.000 fr.

» D'autre part, en tablant sur la reprise de la vie économique, nous escomptons pour 1937, une augmentation d'au moins 400.000 francs des recettes à provenir de la perception des droits d'octroi et un supplement de 140.000 fr. sur les redevances de la Compagnie concessionnaire du Gaz et de l'Electricité.

» **Le déficit total du Budget se trouve ainsi réduit à :**

**4.500.000 fr. — 2.145.000 = 2.355.000 fr.**

» Pour équilibrer ce budget, nous aurions pu porter notre choix sur l'une des taxes municipales autorisées par la loi du 13 août 1926, mais aucune d'elles ne nous a paru susceptible de nous procurer des ressources suffisantes pour combler ce déficit.

» Nous aurions pu également faire appel à l'emprunt, mais ce système auquel l'on n'a recours que pour couvrir des dépenses exceptionnelles, présente une solution trop onéreuse pour retenir notre attention.

» Nous avons alors estimé qu'à tous points de vue il était préférable de demander le vote de **65 centimes additionnels nouveaux.**

» Le nombre de nos centimes additionnels mis en recouvrement, y compris les 8 centimes de la patente et les 5 centimes au principal des contributions foncière et mobilière, imposés obligatoirement à toutes les villes, passe ainsi de 350 depuis 1934 à 415...

» Malgré cette imposition nouvelle, notre ville reste la moins imposée de toutes les autres villes de France de grande et de moyenne importance qui déjà en 1934, sans faire état des difficultés présentes, avaient un nombre de centimes additionnels bien supérieur à celui que nous mettons en recouvrement pour 1937.

» Nous espérons aussi que ces nouvelles charges demandées aux contribuables seront largement compensées par la reprise ed la vie économique qui déjà se fait heureusement sentir depuis quelque temps.

» Ainsi établi, notre projet de Budget se balance en recettes et en dépenses, à la somme de : 56.346.721 fr. 27. »


**FAMILIA**

LE JOYEUX FERNANDEL, dans

*LE CHÉRI DE SA CONCIERGE*

IMAGES DE LA VIE avec Claudette Colbert


## WASQUEHAL

### *Après les vols commis dans le quartier du Capreau*

Poursuivant les investigations de la police locale, M. Marcel Le Blohic, Inspecteur de la police mobile de Lille s'est rendu hier vendredi, durant toute la journée à Wasquehal afin de continuer en compagnie de M. Tapie, Commissaire de police, l'enquête concernant les vols successifs commis au cours de ces derniers mois dans plusieurs villas du quartier du Capreau.

Une dizaine de jeunes garçons âgés de 11 à 16 ans, qui étaient plus ou moins soupçonnés d'avoir participé ont été interrogés longuement ainsi que leurs parents.

Les enquêteurs purent établir ainsi, que deux des jeunes gens seulement, avaient été les instigateurs réels de ces vols dont ils sont les principaux anteurs. Il s'agit de deux garçons du Capreau, âgés respectivement de 12 ans et demi et de 16 ans.

Pressés de questions, ceux-ci ont avoué les faits qui leur étaient reprochés et l'aîné qui était l'auteur du vol de montre a promis de restituer cet objet aux enquêteurs.

Il est à noter que c'est le plus jeune âgé de 12 ans et demi, qui était le chef de cette petite bande de malfaiteurs et c'était lui qui se chargea de faire précises par ses camarades les circonstances des méfaits qu'ils avaient accomplis.

Ajoutons que les parents des jeunes inculpés seront rendus civilement responsables des actes de leurs enfants qui, à leur tour seront traduits devant un tribunal pour enfants qui statuera sur leur cas.

**EMPRUNT NATIONAL**

PORTEURS D'OR ET DE BONS DU TRÉSOR

**SOUSCRIVEZ**

C'EST VOTRE DEVOIR C'EST VOTRE INTÉRÊT

PRIME DE REMBOURSEMENT **40 FRS POUR 100 FRS** INTÉRÊT 3 1/2 % ET 4 %

MOBILISATION RAPIDE TOUS LES PRIVILÈGES FISCAUX ACCORDÉS AUX FONDS D'ÉTAT

POUR LA **RENAISSANCE ÉCONOMIQUE DANS LA PAIX**


### CHUTE GRAVE D'UNE OUVRIÈRE DANS UN ATELIER DE CONFECTION

Occupé aux ateliers de confection de matelas et couvre-pieds, avenue de Flandre, l'ouvrière Jeanne Haquette, 39 ans, demeurant rue Pasteur, Vert-Pré 7, occupée au nettoyage d'un casier de marchandises, a mis le pied dans le vide en voulant descendre, et tomba lourdement à la renverse sur une table. Dans sa chute, elle s'est fait une importante contusion de la région occcygienne avec fracture probable de l'os. Mme Haquette qui a reçu les soins urgents de M. le docteur Defrenne devra subir un examen radiographique.

### SOLIDARITÉ ENVERS UNE FAMILLE NÉCESSITEUSE

Les dirigeants du Club Omni-sports « L'Union Sportive » ont décidé l'organisation d'un concert artistique en faveur de la famille